

Marseille grecque : les *tetartemoria* préclassiques au coléoptère

Jean-Albert Chevillon

Chercheur indépendant

Résumé : Ce travail porte sur de rares fractions au coléoptère couplé avec une roue ou une corne, qui ont longtemps posées problème quant à leur attribution et positionnement dans le temps. Les divers éléments avancés ici, à la fois prototypiques, stylistiques et métrologiques nous amènent à les insérer dans les frappes préclassiques de Marseille grecque datables de la 2^{ème} partie du V^e s. av. J.-C. Ces divisions deviennent ainsi les deux premiers groupes de *tetartemoria* identifiés pour cette période.

Mots clés : Marseille grecque, V^e s. av. J.-C., fractions d'argent, coléoptère.

Abstract: This work studies the rare denominations of the « Beetle/Scarab type » with a wheel or a horn, which have long posed problems of attribution and dating. Different prototypical, stylistic and metrological elements have led us to place them among the pre-classic Greek Marseille coinage, datable to the 2nd half of the 5th Century B.C. As a result, these denominations have now become the first group of *Tetartemoria* to be identified for this period.

Keywords: Greek Marseille, 5th Century B.C., silver denominations, Beetle/Scarab.

Dans le prolongement de nos récents travaux sur les hémiboles préclassiques à la tête de Satyre / roue¹ et à la tête de Satyre / corne², nous présentons deux nouveaux groupes de très petit module qui viennent compléter nos connaissances sur les frappes de divisionnaires pour cette époque. Très mal connues et longtemps datées « tardivement », il faut attendre les significatives données archéologiques signalées dans le *Dictionnaire* de M. Feugère et M. Py, en 2011, pour avoir la confirmation que ces monnaies correspondent bien à des « frappes anciennes »³. Depuis, plusieurs spécimens variés ont été présentés en 2013 par G. Maurel dans son *Corpus*⁴. Tous ces éléments nous amènent à faire un point plus précis sur ces petites fractions qui circulent en Provence.

Nous décrivons ces monnaies ainsi : **groupe 1**, à l'avers, coléoptère vu par le dessus. Petite tête avec mâchoire apparente, thorax bien marqué, large abdomen formé par les deux élytres séparés par une profonde suture. Deux pattes tournées vers l'avant et quatre vers l'arrière. Au revers, trois variétés identifiées : 1) une roue à quatre rayons entretoisés, 2) une roue à quatre rayons sans entretoises, 3) une roue à huit rayons ; **groupe 2**, à l'avers (même description) ; au revers, une grosse corne. Flan épais, relief important.

¹ Chevillon 2014, p. 5-10.

² Chevillon 2015b, p. 9-12.

³ Feugère et Py 2011, p. 173.

⁴ Maurel 2013, p. 55.

1. Groupe 1 :**a) variété 1**

Monnaie 1 : 0,18 g, 5 mm. Forum La Détection, n° 112572R0.

Monnaie 2 : 0,14 g, coll. K. Bielawski (B.-du-Rh.). Origine : commune de Bouc-Bel-Air (B.-du-Rh.).

Monnaie 3 : 0,21 g, corpus G. Maurel, n° 313, p. 57.

Monnaie 4 : 0,18 g, corpus G. Maurel, n° 314, p. 57.



Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3



Fig. 4

b) variété 2

Monnaie 5 : 0,11 g, coll. privée (Hte-Savoie).



Fig. 5

c) variété 3

Monnaie 6 : 0,20 g, corpus G. Maurel, n° 315, p. 57.



Fig. 6

2. Groupe 2 :

Monnaie 7 : 0,14 g, coll. privée (Hte-Savoie). Origine : environ d' Aix-en-Provence.

Monnaie 8 : 0,19 g, coll. Th. Mescle, (B.-du-Rh.). Origine : commune de Roquevaire (B.-du-Rh.).

Monnaie 9 : 0,18 g, Dicomon = OBP-34. Origine : commune de Ventabren (B.-du-Rh.).

Monnaie 10 : 0,14 g, 6 mm, Forum La Détection n° 52012R1.



Fig. 7



Fig. 8



Fig. 9



Fig. 10

Le motif au coléoptère apparaît à Massalia, pour la première fois, au cours de la phase postarchaïque de son monnayage. Nous avons ainsi présenté, en 2012⁵, un hémiobole postarchaïque au coléoptère / carré creux datable des années 465 / 460 (Fig. 11).



Fig. 11

Il est intéressant de constater d'importantes similitudes entre la forme initiale du spécimen postarchaïque⁶ et celle de certains exemplaires étudiés ici, en particulier les monnaies 5 et 9. Il reste difficile d'identifier précisément l'espèce reproduite, mais la silhouette générale est proche de celle du scarabée, de la cétoïne ou de l'anoxia. Par manque d'éléments définitifs nous nous en tiendrons à l'appellation plus générique de coléoptère. Le style de nos monnaies peut être qualifié d'« archaisant tardif » avec des gravures, parfois de bonne qualité artistique, présentant des reliefs importants (monnaies 3 et 7) sur des petits modules à flan épais et à surface plate, typiques de la période préclassique⁷. A noter que, quasi systématiquement, le motif occupe une grande partie de l'espace disponible sur le flan. Concernant les revers présentent au revers du groupe 1, il apparaît clairement qu'elles reprennent l'image gravée pour la première fois au sein de l'atelier au revers des oboles à la tête casquée émises à partir des années 450 (Fig. 12). La présence des entretoises, encore bien dessinées, qui caractérise les premières séries datables du 3ème quart du Ve s. confirment la contemporanéité de nos séries légères avec ces oboles. La corne du groupe 2 est à mettre, quant à elle, en lien direct avec celles du revers des hémioboles à la tête de Satyre / corne qui n'offrent aucune différence notable dans leur traitement. Nous soulignerons également ici la taille importante de cet attribut qui, d'après nous, est à rattacher plus précisément au groupe d'oboles à la tête de Lacydon⁸. Cet élément distinctif, repris sur ces deux divisionnaires, donne une dimension importante à ce choix iconographique qui vient confirmer l'influence majeure de ce dieu-fleuve dans l'histoire de la cité⁹. Ce qui nous amène de plus en plus aujourd'hui à confirmer que l'image

⁵ Chevillon 2013, p.154-155.

⁶ Un seul spécimen a été identifié, à ce jour, pour ce groupe. La forme du revers s'inscrit parmi les derniers carrés creux frappés à Marseille.

⁷ Avec parfois encore les traces du rebord du coin sur certains spécimens (Fig. 4, 6 et 9), comme on le constate assez souvent au cours de la période préclassique et en particulier pour les revers des oboles à la tête casquée.

⁸ Pournot 2000, p. 186.

⁹ Collin Bouffier 2000, p. 71.

du droit des oboles classiques qui vont suivre, jusqu'alors qualifiée par défaut de « tête juvénile », correspond en fait à une évocation « modernisée » mais directe du Lacydon massaliète¹⁰ (Fig. 13).



© <http://www.cgb.fr>

Fig. 12



Fig. 13



Fig. 14



Fig. 15

Côté métrologie, on relève pour le groupe 1 une moyenne pondérale qui s'établit à 0,17 g et pour le groupe 2 à 0,163 g. Si l'on tient compte de l'état de conservation de la plupart de ces spécimens de petit module, avec d'importants manques de métal pour certains et des états de conservation globalement faibles, on peut considérer que leur poids correspond à la moitié de la moyenne pondérale constatée pour les hémioboles à la tête de Satyre / roue et Satyre / corne qui s'élève à 0,38 g pour les 9 exemplaires étudiés. Nous considérons que leur poids théorique doit se situer aux alentours de 0,23 g. Cette valeur correspond à la moitié des hémioboles postarchaïques qui présentent un poids théorique de 0,45/0,46 g. Nos deux groupes peuvent être considérés comme des quarts de l'obole phocaïco-persique (poids théorique 0,92 g) en cours à Massalia depuis les années 475 (malgré un léger affaiblissement qui se constate au fil des émissions mais qui ne peut être considéré comme un changement d'étalon).

L'ensemble de ces données nous amènent aujourd'hui à attribuer définitivement ces petites monnaies à la Marseille grecque. Créés pour faciliter les échanges, ces *tétartémoria* furent probablement émis en même temps que les groupes d'hémioboles à la tête de Satyre. Chronologiquement, on peut penser que les séries à la roue, qui reprennent le plus souvent la roue entretoisée de l'obole à la tête casquée, sont légèrement plus anciennes que les séries à la corne dont le motif correspond, à notre avis, à une reprise de la tête de Lacydon dont l'obole fut émise vers les années 420 av. J.-C.

Ainsi, peu à peu, nous découvrons l'existence de fractions pour les oboles émises lors de la phase préclassique du monnayage de Marseille grecque. Ces petites monnaies qui prolongent la tradition établie aux époques archaïque et postarchaïque, marquée principalement par des frappes à « types multiples » de petits modules, ne seront pas produites avec de forts volumes¹¹. D'aspect

¹⁰ Chevillon et Lillamand 2015a, p. 12.

¹¹ Dans le *Corpus* de G. Maurel, concernant le spécimen n° 316 (0,20 g, p. 57) le coléoptère a été remplacé par une (amphore) hydrie avec, au revers, une roue à quatre rayons entretoisés. Voir à ce sujet notre récent article : Marseille grecque : un nouveau *tétartémorion* préclassique à l'hydrie, *Annales du Groupe Numismatique du Comtat et de Provence* 2015, Avignon, mai 2016, p. 20-21. Il apparaît que la valeur de l'obole devait globalement, pour cette époque,

encore « archaisant tardif », ces divisionnaires seront suivies par quelques rares émissions d'hémioboles à la tête du Lacydon et avec un M au revers, au style nettement classique : d'abord à légende de droit¹², puis sans légende¹³. Enfin, détail important, il faut noter que les motifs de ces hémioboles et quarts d'oboles préclassiques : tête de Satyre, coléoptère¹⁴, corne... seront repris sur des émissions ultérieures, avec des valeurs pondérales et des styles différents.

BIBLIOGRAPHIE

- CHEVILLON J.-A., GUERNIER R. (2006) Les hémioboles de Marseille à légendes MASSALIOTAN et MASSALI, *B.S.F.N.*, Société Française de Numismatique, n° 1, Paris, p. 2-5.
- CHEVILLON J.-A. (2008) Un nouveau groupe pour Massalia : les hémioboles au M et à la tête à droite sans légende. *Cahiers Numismatiques*, S.E.N.A., n° 175, p. 11-13.
- CHEVILLON J.-A. (2013) La phase postarchaïque du monnayage de Massalia, *Revue Numismatique*, n°169, Société Française de Numismatique, Paris, p. 135-158.
- CHEVILLON J.-A. (2014) Les variétés de l'hémiobole préclassique de Marseille à la tête de Satyre/roue, *Annales 2013 du Groupe Numismatique de Provence*, XXVIII, Aix-en-Provence, p. 5-10.
- CHEVILLON J.-A., LILLAMAND A. (2015a), Une obole « classique » de Massalia à la tête du Lacydon avec une inédite légende ionienne fautée, *Cahiers Numismatiques*, S.E.N.A., n°203, p. 11-14.
- CHEVILLON J.-A. (2015b) Marseille grecque : les rares hémioboles à la tête de Satyre / corne du V^e s. av. J.-C., *OMNI*, n°9, p. 9-12.
- COLLIN BOUFFIER S. (2000) Sources et fleuves dans les cultes phocéens : les exemples de Marseille et de Vélia, *Les Cultes des cités phocéennes, Études Massaliètes*, n°6, Aix-en-Provence, p. 69-80.
- FEUGÈRE M., PY M. (2011) *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27 avant notre ère)*, Éditions Monique Mergoïl et Bibliothèque Nationale de France, 720 p.
- MAUREL G. (2013) *Corpus des monnaies de Marseille et Provence, Languedoc oriental et Vallée du Rhône (520-20 avant notre ère)*, Éditions OMNI, Montpellier, n°294, 185 p.
- POURNOT J. (2000) Les cultes phocéens et le monnayage massaliète de la deuxième moitié du V^{ème} s, *Les Cultes des cités phocéennes, Etudes massaliètes*, n°6, Aix-en-Provence, p. 183-189.
- ROLLAND H. (1970) Deux dépôts de monnaies massaliotes, *Revue numismatique*, 6^e série, Tome 12, p. 105-115.

Article received: 09/10/2015

Article accepted: 12/04/2016

correspondre aux besoins de la cité. L'absence d'un nominal supérieur va dans ce sens. Il faudra attendre le III^e s. pour voir apparaître une drachme avec ses divisions (hémidrachme et diobole).

¹² Chevillon et Guernier 2006, p. 2-5.

¹³ Chevillon 2008, p. 11-13.

¹⁴ Rolland 1970, p. 114, pl. XIX, J. L'auteur signale la présence, au sein du dépôt du Castelet de Fontvieille, de deux fractions (0,16 g et 0,9 g pour un spécimen coupé en deux) « présentant au droit un coléoptère (hanneton ou scarabée ?) et au revers (légèrement concave) un poisson (dauphin ?) nageant, la queue relevée ». Après examen, nous pensons que le motif du revers correspond à une corne. Ce type d'émission, de poids léger (quart de l'obole de 0,63g), s'insère parfaitement dans les séries qui seront émises plus tardivement (voir Maurel 2013, n° 310 à 312).



OMNI

Achevé d'imprimer en juillet 2016

ISSN 2104-8363

Dépôt légal : juillet 2016

Imprimé en France

Edition OMNI

Copyright © Toute reproduction totale ou partielle du contenu de cette revue sans l'accord écrit au préalable de son directeur est interdite.

Copyright © Queda prohibida toda reproducción total o parcial del contenido de esta revista sin la autorización escrita de su director.